

OFFRE DE FORMATION 2026



GIP Formation Franche-Comté
Groupement d'Intérêt Public de la Formation
tout au long de la vie de l'académie de Besançon



Catalogue de formation

GIP FTLV DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

Découvrez notre nouvelle offre de formation élaborée sur quatre grandes thématiques : former en entreprise, renforcer la cohésion d'équipe, améliorer ses compétences professionnelles et piloter son activité.

A travers la diversité de notre offre, trouvez les formations qui transformeront vos pratiques et vous aideront à relever les défis professionnels à venir. Au GIP FTLV de l'académie de Besançon, chaque formation est une **opportunité de développer ses compétences** grâce à :

- des méthodes pédagogiques adaptées aux besoins
- un accompagnement sur-mesure
- des outils pratiques et efficaces

Qu'elle soit déclinée aux formats intra-entreprise, inter-entreprise ou en accompagnement individuel, notre offre de formation, vous permettra de transformer vos ambitions en réussites.

Contactez-nous dès aujourd'hui pour plus d'informations !

DES FORMATEURS PARTAGENT LEUR EXPERTISE

Nos formateurs combinent :

- Une expertise approfondie de leur domaine et une expérience de terrain, qui leur permettent de transmettre des savoirs ancrés dans la réalité professionnelle.
- Des parcours variés, offrant une vision riche et diversifiée, idéale pour répondre à une multitude de problématiques.
- Des approches pédagogiques innovantes, qui garantissent un accompagnement personnalisé avec des solutions concrètes et immédiatement applicables.

NOTRE ÉQUIPE ADMINISTRATIVE VOUS ACCOMPAGNE TOUT AU LONG DE VOTRE PROJET



Julia
Responsable des
formations



Mélie
Chargée de
développement



Isabelle et Lola
Assistantes
de formation



Lyssia
Référente handicap



Florian
Assistance
technique



Stéphanie
Référente lutte
contre les
discriminations

CERTIFICATION ET LABEL

Depuis 2021, notre organisme de formation s'inscrit dans une démarche qualité. Il a ainsi obtenu la certification Qualiopi et le label Eduform. Ce label est attribué par la commission nationale de labellisation de l'Éducation nationale pour la qualité de la formation professionnelle.



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Validation des acquis de l'expérience
Actions de formation par apprentissage

Cet engagement se traduit par une politique qualité garantissant l'adéquation entre les formations professionnelles et les besoins de nos bénéficiaires. Pour en savoir plus sur notre démarche qualité, nous vous invitons à consulter notre rubrique Qualité sur notre site internet : www.gipftlv-fcomte.fr/demarche-qualite/

> Démarche qualité

Dans le cadre de notre démarche qualité nous questionnons, en amont de la session, les participants et/ou l'employeur pour adapter les contenus et exercices en fonctions des attentes contextualisées. Pour une formation en groupe, une contractualisation individualisée des objectifs de formation peut-être mise en place. À l'issue et sur demande, une synthèse des appréciations des participants est adressée au financeur sur la base du questionnaire de satisfaction.

NOTRE OFFRE DE FORMATION

1. Sécuriser et professionnaliser les pratiques dans l'immobilier

Destinées aux acteurs du secteur immobilier, ces formations permettent de maîtriser les obligations légales et éthiques indispensables à l'exercice du métier :

Lutte contre la discrimination (ALUR) : garantir l'égalité de traitement dans les pratiques professionnelles

Déontologie immobilière (ALUR) : adopter les comportements conformes aux exigences du métier

TRACFIN et lutte contre le blanchiment : sécuriser les transactions et prévenir les risques réglementaires

Objectif : exercer en conformité, sécuriser son activité et renforcer la confiance des clients.

2. Transmettre et développer les compétences en entreprise

Ces formations soutiennent les entreprises dans la professionnalisation de leurs encadrants et la structuration de la transmission des savoirs :

Maître d'apprentissage et tuteur en entreprise (présentiel ou à distance) : accompagner efficacement les apprentis

Parcours certifiant MATU : valoriser et certifier les compétences des tuteurs

Objectif : structurer la transmission, fidéliser les talents et renforcer l'employabilité interne.

3. S'adapter aux enjeux numériques et sociétaux

Ces formations permettent d'intégrer les transformations majeures impactant les organisations :

ABC de l'accessibilité numérique : concevoir des contenus et services accessibles à tous

Objectif : répondre aux enjeux d'inclusion et améliorer la qualité des services numériques.

FORMATION ALUR SUR LA DÉONTOLOGIE IMMOBILIÈRE

100 % à distance

> OBJECTIFS

- Identifier les obligations déontologiques encadrées par la loi Hoguet et le décret n°2015-1090.
- Exercer sa mission en respectant les principes d'éthique, de loyauté, et d'intégrité.
- Analyser des situations à risque déontologique et adopter une posture professionnelle adaptée.

> CONTENU DE LA FORMATION

INTRODUCTION - DÉONTOLOGIE DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

- Positionnement et principes déontologiques
- Article 1 et principes en déontologie immobilière
- Les textes fondateurs

1. LES OBLIGATIONS DU PROFESSIONNEL DE L'IMMOBILIER

- Éthique professionnelle
- Respect des lois
- Compétences et formation continue
- Organisation et gestion de l'entreprise et transparence
- Confidentialité et protection des données

2. DEVOIRS ET OBLIGATIONS ENVERS LES CLIENTS ET CONFRÈRES

- Défense des intérêts en présence
- Conflits d'intérêts
- Confraternité

3. CONFLITS ET DILEMMES ÉTHIQUES

- Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilière - CNTGI
- Gestion des litiges
- Discipline

4. CONCLUSION ET ÉVALUATION FINALE

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation comprendra un quiz visant à mesurer l'acquisition des connaissances, avec un taux de réussite de 80 % requis pour la validation.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation entièrement à distance
- Apports théoriques structurés
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas pratiques

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 2 jours ouvrés.
L'inscription définitive est conditionnée à la réception du paiement de la formation.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires.
- Exercer ou être amené à exercer une activité dans le secteur de l'immobilier.

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Amélioration continue du parcours à partir des retours des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation ALUR sur la lutte contre la discrimination dans l'immobilier.

> LIEU DE LA FORMATION

Formation 100 % à distance, en asynchrone, via la plateforme LMS lms.gipftlv-fcomte.fr

> PUBLIC

Agents immobiliers titulaires de la carte T, négociateurs immobiliers, mandataires immobiliers, dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières.

> DOMAINE DE FORMATION

Immobilier – réglementation, éthique et pratiques professionnelles

Formacode : 42154

Immobilier

NSF : 313

Finances, banques, assurances, immobilier

ROME : C1501, C1504

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 2 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

25 € nets de taxes par participant

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

> RÉSULTATS ATTENDUS

DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

FORMATION TRACFIN & LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT POUR LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

> OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal LCB-FT et les autorités de contrôle
- Evaluer et classer un dossier par niveau de risque
- Appliquer les procédures KYC dès l'entrée en relation
- Détecter les signaux d'alerte et les typologies de blanchiment
- Rédiger et transmettre une déclaration de soupçon via ERMES

> CONTENU DE LA FORMATION

1. INTRODUCTION — CARTE T & CADRE LCB-FT

- Loi Hoguet, CMF (L. 561-1 et s.), ordonnance 2020-115 (5e directive)
- Acteurs : Tracfin, DGCCRF, CNS, ACPR — rôles et périmètres
- La Carte T : conditions d'obtention et rôle de la formation LCB-FT
- Chiffres clés : 28 décisions CNS en 2023, 15 publications nominatives

2. CLASSIFICATION DES RISQUES

- Les 4 axes de risque : clients, produits/opérations, géographie, canaux
- Obligation de personnalisation de la classification (jurisprudence CNS)
- Grille d'évaluation du risque d'une acquisition immobilière (scores 1-4)
- Facteurs aggravants et atténuants

3. VIGILANCE ET CONNAISSANCE CLIENT (KYC)

- Les 5 niveaux de vigilance (CMF L. 561-6 à L. 561-10-2)
- L'examen renforcé : 4 critères de déclenchement
- KYC : identification avant le compromis, documents probants, conservation 5 ans
- Bénéficiaire effectif : définition, registre INPI, cas des SCI

4. SIGNAUX D'ALERTE ET TYPOLOGIES DE BLANCHIMENT

- 8 critères d'alerte transversaux avec exemples immobiliers
- Cas typologiques CNS 2023 : homme de paille, bien de luxe, location incohérente
- Lien entre signaux d'alerte et déclenchement de l'examen renforcé

5. DÉCLARATION DE SOUPÇON & ERMES

- Processus en 3 étapes : détection → analyse → décision
- Champ de la DS : infractions, fraude fiscale, financement du terrorisme
- Qualité rédactionnelle obligatoire — tipping-off : interdiction et sanction
- ERMES : accès, champs, pièces jointes, protection du déclarant

6. MAÎTRISER LES OBLIGATIONS PPE, GEL DES AVOIRS ET REGISTRES

- PPE : périmètre (famille, entourage), vigilance complémentaire obligatoire
- Gel des avoirs : application immédiate, déclaration à la DG Trésor
- Registres : INPI, DG Trésor, GAFI, liste UE pays non coopératifs
- Sources ouvertes : recherche internet comme bonne pratique KYC

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation comprendra un quiz visant à mesurer l'acquisition des connaissances, avec un taux de réussite de 80 % requis pour la validation.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation entièrement à distance
- Apports théoriques structurés
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas pratiques

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 2 jours ouvrés.
- L'inscription définitive est conditionnée à la réception du paiement de la formation.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires.
- Exercer ou être amené à exercer une activité dans le secteur de l'immobilier.

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation ALUR sur la déontologie immobilière.

100 % à distance

> LIEU DE LA FORMATION

Formation 100 % à distance, en asynchrone, via la plateforme LMS lms.gipftlv-fcompte.fr

> PUBLIC

Agents immobiliers titulaires de la carte T, négociateurs immobiliers, mandataires immobiliers, dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières.

> DOMAINE DE FORMATION

Immobilier – réglementation, éthique et pratiques professionnelles

Formacode : 42154

Immobilier

NSF : 313

Finances, banques, assurances, immobilier

ROME : C1501, C1504

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 3 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

45 € nets de taxes par participant

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

> RÉSULTATS ATTENDUS

DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

> INTERVENANT

L'intervenant sera sélectionné parmi notre équipe de formateurs spécialisés selon vos besoins.

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Amélioration continue du parcours à partir des retours des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple

FORMATION ALUR SUR LA LUTTE CONTRE LA DISCRIMINATION DANS L'IMMOBILIER

100 % à distance

> OBJECTIFS

- Connaître le cadre légal (loi ALUR, loi Égalité et citoyenneté)
- Identifier les critères de discrimination prohibés
- Reconnaître les stéréotypes et les biais cognitifs
- Appliquer les bonnes pratiques au quotidien

> CONTENU DE LA FORMATION

1. COMPRENDRE LES ENJEUX DE LA NON-DISCRIMINATION DANS L'IMMOBILIER

- Cadre réglementaire et obligations de formation des professionnels
- Enjeux juridiques, éthiques et professionnels
- Impacts des discriminations dans l'accès au logement
- Auto-positionnement à partir de situations professionnelles

2. CONNAÎTRE LE CADRE LÉGAL ET LES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES

- Définition légale de la discrimination et critères interdits
- Responsabilités et sanctions applicables aux professionnels
- Obligations issues des principales lois encadrant la profession
- Étude de cas : analyse objective de dossiers de candidature

3. IDENTIFIER LES MÉCANISMES DE LA DISCRIMINATION

- Stéréotypes, préjugés et biais cognitifs dans la pratique professionnelle
- Discrimination directe, indirecte et systémique
- Repérage des pratiques et annonces à risque
- Principes de rédaction d'annonces conformes et inclusives

4. ADOPTER UNE POSTURE PROFESSIONNELLE CONFORME À LA RÉGLEMENTATION

- Réagir face à une demande discriminatoire d'un client
- Application de critères objectifs et traçables
- Posture professionnelle : neutralité, égalité de traitement, communication inclusive
- Mises en situation et analyse de pratiques

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- L'évaluation comprendra un quiz visant à mesurer l'acquisition des connaissances, avec un taux de réussite de 80 % requis pour la validation.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation entièrement à distance
- Apports théoriques structurés
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas pratiques

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 2 jours ouvrés.
- L'inscription définitive est conditionnée à la réception du paiement de la formation.

> INTERVENANT

L'intervenant sera sélectionné parmi notre équipe de formateurs spécialisés selon vos besoins.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires.
- Exercer ou être amené à exercer une activité dans le secteur de l'immobilier.
-

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Formation ALUR sur la déontologie immobilière.

> LIEU DE LA FORMATION

Formation 100 % à distance, en asynchrone, via la plateforme LMS lms.gipftlv-fcomte.fr

> PUBLIC

Agents immobiliers titulaires de la carte T, négociateurs immobiliers, mandataires immobiliers, dirigeants et collaborateurs d'agences immobilières.

> DOMAINE DE FORMATION

Immobilier – réglementation, éthique et pratiques professionnelles

Formacode : 42154

Immobilier

NSF : 313

Finances, banques, assurances, immobilier

ROME : C1501, C1504

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 2 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

25 € nets de taxes par participant

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

> RÉSULTATS ATTENDUS

DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Amélioration continue du parcours à partir des retours des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.



FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET TUTEUR EN ENTREPRISE- MATU

100 % à distance

> OBJECTIFS

- Sensibiliser et former des collaborateurs d'entreprise afin qu'ils assurent la fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage dans l'entreprise.
- Intégrer, former, accompagner à son poste de travail, transmettre des compétences professionnelles, suivre, évaluer le travail d'un nouvel arrivant.

> CONTENU DE LA FORMATION

CONNAÎTRE LE CADRE D'ACTION DU TUTEUR

- J'identifie le cadre juridique et réglementaire de l'alternance
- Je découvre les missions de tuteur
- J'identifie les enjeux de la santé et sécurité au travail
- J'agis en sauveteur et secouriste au travail

PRÉPARER L'ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE

- Je m'informe sur le tuteur et sa formation
- J'organise les activités du tuteur
- Je prépare l'arrivée imminente du tuteur

ACCUEILLIR LE TUTORÉ À SON ARRIVÉE DANS L'ENTREPRISE

- J'instaure un climat de confiance avec mon tuteur
- J'aide le tuteur à se situer dans son environnement de travail

FACILITER L'INTÉGRATION PENDANT LA PÉRIODE D'ESSAI

- J'organise la période d'intégration du tuteur
- J'analyse le poste de travail du tuteur
- J'accompagne le tuteur pendant la période d'intégration

SUIVRE LE PARCOURS AVEC LE CENTRE DE FORMATION

- Je fais le suivi du parcours d'apprentissage avec le centre de formation

ORGANISER LE PARCOURS AU SEIN DE L'ENTREPRISE

ACCOMPAGNER LE TUTORÉ DANS SON PARCOURS D'APPRENTISSAGE

- J'identifie mon cadre d'intervention dans l'accompagnement
- J'organise les échanges tout au long du parcours du tuteur
- Je conduis les entretiens en facilitant les échanges formels et informels
- Je propose des solutions d'accompagnement adaptées aux besoins du tuteur

S'APPUYER SUR DES SITUATIONS DE TRAVAIL POUR DÉVELOPPER LES APPRENTISSAGES

- J'identifie les activités à confier au tuteur
- J'adapte les situations de travail
- J'ajuste ma pédagogie

GUIDER LA RÉFLEXION DU TUTORÉ SUR SES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

- Je me prépare pour aider le tuteur à analyser son activité
- Je fais décrire son activité au tuteur
- Je permets au tuteur de s'évaluer, pour chaque compétence et sur son parcours global

EVALUER LES ACQUIS DES APPRENTISSAGES EN SITUATION DE TRAVAIL

- Je mesure les intérêts et enjeux de l'évaluation
- Je mets en œuvre l'évaluation du parcours d'apprentissage

> LIEU DE LA FORMATION

Formation en 100% à distance sur:
www.capstarexpress.fr

> PUBLIC

Vous accompagnez ou êtes amené à accompagner un apprenti ou un stagiaire (maître d'apprentissage, tuteur/tutrice actuels ou à venir, ...)

> DOMAINE DE FORMATION

Formation de formateur

Formacode : 44588

NSF : 333

ROME : K211

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 14 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

295.00 € nets de taxe

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

> RÉSULTATS ATTENDUS

DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

> INTERVENANT

Frédéric BOUROLIOU

Référent pédagogique

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un positionnement est proposé en début de parcours afin de vous prescrire des séquences de formation en fonction de vos besoins.
- Les séquences prescrites devront obligatoirement être suivies, les séquences non prescrites restent accessibles mais ne sont pas obligatoires.
- Par ailleurs, les 10 évaluations devront être réalisées.
- L'évaluation comprendra un quiz (80% de réussite nécessaire pour valider) et d'une activité d'application, corrigée et validée manuellement par les référent-e-s pédagogiques.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation entièrement à distance
- Pédagogie adaptée aux personnes en situation de handicap
- Apports théoriques, exercices, activités de réflexion de type mise en situation et transfert.
- Espace documentaire (fiches synthèses, fiches outil)
- Les accompagnateurs-trices pédagogiques suivent l'avancée du parcours de formation, corrigent les activités pédagogiques, répondent aux sollicitations, valident les évaluations (disponible uniquement aux horaires de bureau).

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 6 jours.
- L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'une convention de formation par un employeur.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires.
- L'utilisation des navigateurs Internet Edge, Firefox Mozilla ou Google Chrome est conseillée

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Dans le cadre de notre démarche qualité nous questionnons, en amont de la session, les participants et/ou l'employeur pour adapter les contenus et exercices aux attentes contextualisées.
- Pour une formation en groupe, une contractualisation individualisée des objectifs de formation peut-être mise en place.
- À l'issue et sur demande, une synthèse des appréciations des participants est adressée au financeur sur la base du questionnaire de satisfaction.

FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET TUTEUR EN ENTREPRISE- MATU EN PRÉSENTIEL

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET TUTEUR EN ENTREPRISE : TRANSFORMEZ L'ESSAI AVEC VOS APPRENTIS !

L'apprentissage comme le stage ne sont plus simplement un moyen de transmettre un savoir-faire. C'est aujourd'hui un véritable levier de recrutement et d'anticipation des besoins. À condition d'être structuré.

Un apprenti ou un stagiaire bien accompagné, c'est :

- du temps investi qui produit un retour concret
- un futur collaborateur opérationnel que vous avez formé à votre image.

Bien accueillir et accompagner vos apprenants en entreprise, ça s'apprend grâce à la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissages !

> OBJECTIFS

- Connaître les différentes missions du tuteur
- Savoir accueillir et intégrer les nouveaux alternants
- Savoir accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- S'impliquer avec méthode dans la transmission des savoir-faire et l'évaluation des apprentissages

> CONTENU DE LA FORMATION

1. LE RÔLE DU TUTEUR / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Différence tuteur / Maître d'apprentissage
- Rôles, responsabilités, compétences & missions

2. L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE TUTORÉE

- Préparer l'accueil, savoir accueillir
- Suivre et contrôler l'intégration

3. L'ORGANISATION DU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

- Repérer les activités professionnelles clés du référentiel de certification et les mettre en relation avec les situations de travail en entreprise
- Cadrer les étapes d'acquisition des compétences
- Préparer le transfert de savoir-faire & les mises en situation
- Mettre en place le programme de formation en entreprise

4. L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- Formaliser sa propre pratique
- Savoir s'informer, s'organiser
- Décomposer son activité en tâches à hiérarchiser
- Expérimenter et analyser une situation de transmission de savoir-faire
- Définir les objectifs et les étapes
- Suivre le parcours de l'alternant

5. L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Définition des différents types d'évaluation
- Les composantes essentielles de l'évaluation
- La démarche et les outils de l'évaluation

6. LA GESTION DE L'ALTERNANCE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE

- Les 3 modèles d'alternance
- Les rôles et les missions des différents partenaires pour le bon déroulement de l'alternance

> LIEU DE LA FORMATION

GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 BESANÇON
ou dans les locaux de votre entreprise

> PUBLIC

Vous accompagnez ou êtes amené à accompagner un apprenti ou un stagiaire (maître d'apprentissage, tuteur/tutrice actuels ou à venir, ...)

> DOMAINE DE FORMATION

Formation de formateur

Formacode : 44588
NSF : 333
ROME : K211

> RESPONSABLE DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 2 jours - 14 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

Individuel : 448€ nets de taxe par participant pour 14h de formation
Groupe : 1960€ nets de taxe pour 14h de formation

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

> INTERVENANT

L'intervenant sera sélectionné parmi notre équipe de formateurs spécialisés selon vos besoins.

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La progression des participants est évaluée par un test de positionnement initial puis par un test de connaissance final.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Alternance entre apports didactiques et mises en situation
- Études de cas
- Alternance de travaux individuels et en sous-groupes
- Retour d'expérience lors de la 2^{de} journée de formation
- Analyse de la pratique de chaque participant-e
- Chaque point du programme s'accompagne de documents et outils en ligne pour des approfondissements.
- Une « boîte à outils du tuteur » est remise à l'issue de la formation.

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Le délai de traitement moyen pour le traitement d'une demande est de 6 jours. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'une convention de formation par un employeur, ou d'un contrat.
- Les entrées en formation se font tous les deux mois et sont mises en place à partir de 5 personnes.
- Les employeurs qui ont un groupe de salariés à former, peuvent nous solliciter pour une action dans leurs locaux sur des dates supplémentaires.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Cette formation est accessible sans prérequis particulier.

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Dans le cadre de notre démarche qualité nous questionnons, en amont de la session, les participants et/ou l'employeur pour adapter les contenus et exercices aux attentes contextualisées.
- Pour une formation en groupe, une contractualisation individualisée des objectifs de formation peut-être mise en place.
- À l'issue et sur demande, une synthèse des appréciations des participants est adressée au financeur sur la base du questionnaire de satisfaction.

> CERTIFICATION

A l'issue de cette formation, un certificat de réalisation vous sera remis.

Attestation des acquis sur demande

Formation non certifiante. [Découvrir l'accompagnement à la certification Maître d'apprentissage et tuteur en entreprise.](#)

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- [Accompagnement à la certification](#)

L'ABC DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

100 % à distance

> OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux humains, sociaux et réglementaires de l'accessibilité numérique.
- Appliquer les bonnes pratiques d'accessibilité numérique dans les productions professionnelles courantes (emails, affiches, documents bureautiques, contenus web simples)

> CONTENU DE LA FORMATION

1. CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET ENJEUX DE L'ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE

- Contexte réglementaire et enjeux de l'accessibilité numérique
- Définition de l'accessibilité numérique
- Cadre légal français : loi du 11 février 2005, RGAA, obligations des collectivités
- Risques juridiques et financiers en cas de non-conformité
- Bénéfices de l'accessibilité pour tous les usagers

2. COMPRENDRE LES SITUATIONS DE HANDICAP

- Présentation des grandes familles de handicaps : visuel, auditif, moteur, cognitif
- Impacts concrets sur l'usage du numérique
- Introduction à l'aide de personas représentatifs des situations de handicap
- Mise en situation et prise de conscience des freins rencontrés

3. COULEURS, CONTRASTES ET LISIBILITÉ VISUELLE

- Principes de base des contrastes et de la perception visuelle
- Ratios de contraste recommandés
- Bonnes pratiques dans le choix des couleurs
- Outils simples de vérification des contrastes

4. TYPOGRAPHIE ET STRUCTURATION DE L'INFORMATION

- Choisir des polices lisibles et adaptées
- Tailles de caractères et interlignage
- Hiérarchisation de l'information (titres, sous-titres, paragraphes)
- Lisibilité des textes pour les personnes avec troubles cognitifs

5. IMAGES, PICTOGRAMMES ET CONTENUS VISUELS ACCESSIBLES

- Rôle et fonction des images dans la communication
- Texte alternatif : principes et bonnes pratiques
- Différence entre images décoratives et informatives
- Limites du texte intégré dans les images

6. CONTENUS MULTIMÉDIAS ACCESSIBLES

- Accessibilité des vidéos : sous-titres, transcriptions
- Sensibilisation à l'audiodescription
- Bonnes pratiques pour les contenus audio et vidéo diffusés
- Outils simples de sous-titrage

7. DOCUMENTS BUREAUTIQUES ET COMMUNICATION QUOTIDIENNE

- Structuration des documents Word et PowerPoint
- Ordre de lecture et navigation au clavier
- Liens hypertextes explicites
- Bonnes pratiques pour les emails accessibles
- Sensibilisation aux limites des PDF non structurés

8. TÂCHE FINALE ET ANCRAGE DES PRATIQUES

- Construction progressive d'un document de communication accessible
- Auto-évaluation à l'aide d'une grille de critères
- Capitalisation des bonnes pratiques

> LIEU DE LA FORMATION

Formation 100 % à distance, en asynchrone, via la plateforme LMS lms.gipftlv-fcomte.fr

> PUBLIC

Tout professionnel amené à produire, diffuser ou relire des contenus numériques dans un cadre professionnel (emails, documents, supports de communication, contenus web).

> DOMAINE DE FORMATION

Accessibilité numérique
Formacode : 46236
Enseignement, formation
NSF : 320
Spécialités plurivalentes de la communication
ROME : M1607

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée indicative : 7 heures
Tout au long de l'année

> COÛT DE LA FORMATION**

150 € nets de taxes par participant pour 7h de formation

> FINANCEMENT

Individuel

> CERTIFICATION

Formation non certifiante

> RÉSULTATS ATTENDUS

DE LA PRESTATION

Certificat de réalisation

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Un test d'auto-évaluation est proposé en début de formation afin de vous permettre de vous positionner sur vos connaissances en accessibilité numérique.
- L'ensemble des modules ainsi que l'activité d'application doivent être suivis pour obtenir le certificat de réalisation.
- Les modules peuvent toutefois être suivis dans un ordre libre, sans obligation de respecter la progression suggérée.
- L'évaluation finale comprend un quiz (80 % de réussite requis pour la validation), ainsi qu'une activité d'application corrigée et validée manuellement par les référents pédagogiques.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation à distance asynchrone
- Parcours scénarisé basé sur des personas représentant différentes situations de handicap
- Alternance entre apports théoriques courts et activités interactives
- Quiz, mises en situation, analyses de cas concrets issus de contextes professionnels
- Tâche fil rouge construite tout au long du parcours
- Mise à disposition de ressources et d'outils pratiques en ligne

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Les entrées en formation se font toute l'année.
- Le délai de traitement moyen d'une demande est de 2 jours ouvrés.
- L'inscription définitive est conditionnée à la réception du paiement de la formation.

> INTERVENANT

L'intervenant sera sélectionné parmi notre équipe de formateurs spécialisés selon vos besoins.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Ordinateur et connexion internet nécessaires
- Maîtriser les usages courants de l'outil informatique

> DÉMARCHÉ QUALITÉ

- Amélioration continue du parcours à partir des retours des apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

**Assistance technique et pédagogique
du lundi au vendredi par téléphone au
03 81 48 12 34**

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE
Les conditions générales de vente sont
disponibles sur notre site internet, rubrique médiation :

www.gipftlv-fcomte.fr/cgv-mediation

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION
www.lms.gipftlv-fcomte.fr/CGU

RÈGLEMENT INTÉRIEUR
www.gipftlv-fcomte.fr/reglement-interieur

CONTACTER VOTRE ORGANISME DE FORMATION

03 81 48 12 34
formations@gipftlv-fcomte.fr

GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

Ouverture au public du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h (jusqu'à 16h30 le vendredi)
Accueil téléphonique à partir de 8h30
Proche gare Viotte

Un référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos
besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Référent handicap : Mme Monti Lyssia
rh@gipftlv-fcomte.fr

N° d'activité : 4325P005225
SIRET : 182 500 231 000 36

Code NAF : 5859A

Groupement d'Intérêt Public pour la Formation Tout au Long de la Vie

CRÉDITS PHOTO ADOBESTOCK - RÉALISATION SERVICE COMMUNICATION - MAI 2026 V02 - SIRET 182 500 231 00036